

Le design universel

Le DESIGN UNIVERSEL ou la CONCEPTION UNIVERSELLE : C'est la conception de produits, d'environnements, de programmes et de services de façon à ce qu'ils puissent être utilisés par tout citoyen, sans qu'il soit nécessaire de les adapter.

La réflexion derrière le design universel va bien au-delà de l'élimination des obstacles: elle vise à accommoder l'entière diversité des caractéristiques humaines.

MILIEUX ET POSTES DE TRAVAIL

PRODUITS ET SERVICES






DESIGN UNIVERSEL

MILIEUX D'APPRENTISSAGE

ÉDIFICES ET ESPACES PUBLICS

LA SOUPLESSE EST UN PRINCIPE IMPORTANT DU DESIGN UNIVERSEL

-  **Comment** le travail est effectué
(p. ex. les caissiers peuvent s'asseoir ou rester debout).
-  **Quand** le travail est effectué
(p. ex. horaire flexible, semaine de travail comprimée).
-  **Où** le travail est effectué
(p. ex. télétravail à plein temps, à temps partiel ou sur une base occasionnelle).

LE DESIGN POUR TOUS

Les employeurs devraient, dans la mesure du possible, essayer d'intégrer les principes de design universel pour rendre leurs milieux de travail accessibles, inclusifs et productifs.

Le design universel vise à améliorer le bien-être en milieu de travail et l'engagement de tous.

Ron Mace, from website: drc.arizona.edu/workplace-access/universal-design-workplace. Ron Mace spearheaded the paradigm shift towards U.D.

The Center for Universal Design, College of Design, North Carolina State University, North Carolina, USA in TOOLKIT:

Key indicators of accessibility - Reporting on the UN CRPD, prepared by the Global Alliance on Accessible Technologies and Environments (GAATES), 2015.



OptezPourLeTalent.ca

OPTEZ POUR LE TALENT a déployé tous les efforts pour utiliser les mots les plus respectueux au moment de rédiger ces documents. Cependant, nous comprenons que la terminologie la plus appropriée peut changer avec le temps. Nous avons conçu ces documents avec l'intention de respecter la dignité et les droits fondamentaux de chacun.

Les concepts d'accessibilité du design universel

Le design universel est un processus continu qui permet de concevoir des milieux de travail adaptés, durables et inclusifs.

Accessibilité physique :

rampes d'accès, ergonomie, postes de travail

Accessibilité en matière de gestion :

politique, protocoles, assouplissements en matière de mesures d'adaptation en milieu de travail

Compétences en leadership/communication :

agilité culturelle, intelligence émotionnelle

Caractère accessible de la culture d'entreprise :

inclusion, bien-être des employés, groupes de ressources pour employés



MILIEU PHYSIQUE

Entrées sans escalier
Portes munies de dispositifs d'ouverture automatique
Portes et couloirs plus larges



POSTES DE TRAVAIL

Bureaux ajustables
Mobilier modulaire



OUTILS ET TECHNOLOGIE

Sous-titrage
Logiciel synthétiseur de la parole au texte

Exemples d'utilisation du design universel en milieu de travail

La Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail est liée aux lois canadiennes sur l'accessibilité. Cette norme vise à améliorer le bien-être au travail et à favoriser l'engagement de tous les employés.

L'application des principes de design universel rend le milieu de travail plus inclusif. L'application de ces principes dans l'intérêt de **TOUS LES EMPLOYÉS** favorise l'innovation et renforce la capacité des entreprises. Les milieux de travail qui préconisent l'inclusion offrent beaucoup plus d'avantages que le simple fait d'intégrer des personnes en situation de handicap.

Workplace Diversity Strategies: Utilizing Universal Design to Build an Inclusive Organization, Sean McEwen - Calgary Alternative Employment Services.
PowerPoint. www.calgaryemploymentfirst.ca



OptezPourLeTalent.ca

OPTEZ POUR LE TALENT a déployé tous les efforts pour utiliser les mots les plus respectueux au moment de rédiger ces documents. Cependant, nous comprenons que la terminologie la plus appropriée peut changer avec le temps. Nous avons conçu ces documents avec l'intention de respecter la dignité et les droits fondamentaux de chacun.